

L'ÉMERGENCE DU FAIT BERBÈRE

LE CAS DE L'ALGÉRIE

Brutalement portée sur la scène publique lors des événements du printemps 1980 en Kabylie, la « question berbère » concerne en fait tous les États maghrébins, sahariens et sub-sahariens (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Égypte, Niger, Mali et Mauritanie).

Bien que, sur le plan démographique, ce soit le Maroc qui compte la population berbérophone la plus importante, c'est indiscutablement en Algérie que le « problème berbère » et la revendication pour la reconnaissance de la berbéricité se sont manifestés avec le plus d'acuité. A cet égard, le cas de l'Algérie, et plus précisément de la Kabylie, est exemplaire. La documentation disponible sur le « berbérisme » porte d'ailleurs presque exclusivement sur l'Algérie. Pour ces différentes raisons, on se limitera à l'étude de l'éveil multiforme de la conscience berbère en Algérie.

Réfléchir et écrire sur le fait berbère n'est pas une entreprise aisée, surtout pour un Maghrébin : ce problème est toujours vécu de façon extrêmement passionnelle. L'injure, l'anathème, la condamnation péremptoire, voire les réactions racistes constituent l'essentiel du débat autour de cette question depuis au moins un demi siècle. Les témoignages précis et directs sont rares et presque toujours fortement tendancieux. Souvent masquée, inavouée ou même niée, la « question berbère » est, dans le champ socio-politique maghrébin, un fait « honteux », difficile à suivre, même si, obscurément, tout le monde (pas seulement les politologues et les intellectuels) sait qu'il y a là une force qui est à l'œuvre.

Dans un contexte aussi tendu et incertain, l'honnêteté intellectuelle la plus élémentaire commande de préciser que le présent texte est écrit par un berbérophone, berbéricisant et lui-même fortement impliqué dans le processus d'affirmation de l'identité berbère.

A. - LES DONNÉES DE BASE : LA SITUATION ACTUELLE DE LA LANGUE BERBÈRE EN ALGÉRIE.

I. LA SITUATION SUR LE TERRAIN.

La langue berbère se présente de nos jours sous la forme d'un nombre très élevé de parlers répartis sur un territoire immense (de l'Égypte à l'Atlantique, de la Méditerranée au-delà du fleuve Niger), et souvent séparés les uns des autres par de très grandes distances. La faiblesse des échanges entre les différents groupes berbérophones tend en plus à accentuer la diversification linguistique au sein de l'ensemble berbère. Il s'ensuit que le concept de « langue berbère » est de nature essentiellement linguistique. Il ne correspond pas à une réalité socio-linguistique homogène. Le linguiste dénomme « langue berbère » un ensemble d'idiomes (= « dialectes » dans la hiérarchie des Berbérisants) présentant suffisamment de ressemblances structurales et lexicales pour qu'on les considère comme un domaine d'étude unique, et ce, indépendamment de critères externes tels l'intercompréhension, la conscience d'une communauté linguistique...

Cette langue est donc employée par des îlots de populations plus ou moins importantes, très disséminés à travers le pays. Certains îlots sont infimes comme ceux de l'Ouest algérien, du Sud Oranais ou de la Tunisie; d'autres par contre, sont numériquement beaucoup plus importants et comptent une population qui dépasse largement le million d'individus (Kabylie, pays Chleuh, Moyen-Atlas, Rif). En Algérie, la Kabylie, les Aurès et le Mزاب doivent représenter à eux seuls plus de 95 % de la population berbérophone. En fait, il est très difficile d'avancer des chiffres précis quant au nombre de berbérophones au Maghreb. En l'absence de recensements linguistiques sérieux et systématiques, les chiffres qui ont pu être proposés sont contestés de toutes parts.

Pour l'Algérie, les pourcentages de l'ordre de 25 à 30 % de berbérophones retenus pendant la période coloniale sont actuellement rejetés comme nettement surévalués (1). Par contre, les 17,8 % de berbérophones que donne le recensement algérien de 1966 sont très certainement en dessous de la réalité. Les conditions techniques de ce recensement et l'ambiance idéologique générale jouaient incontestablement en défaveur du berbère. Le dernier recensement de 1976 élimine purement et simplement toute référence au berbère. Il y a donc en fait toute une étude critique à mener sur les différents recensements depuis le début du siècle. Dans le passé, on a pu constater à plus d'une reprise que les

(1) Un auteur aussi bien informé (et généralement très mesuré) qu'André Basset parle même du tiers de la population musulmane d'Algérie en 1952.

ilots berbérophones avaient été complètement « oubliés » par les enquêteurs. En 1966, il semble bien que la question relative à la pratique du berbère n'ait pas été posée sur toute l'étendue du territoire national.

On ne doit surtout pas perdre de vue que le berbère :

- est une langue objectivement dominée (minoritaire et non reconnue par l'Institution). De nombreux locuteurs peuvent donc dans certaines circonstances, ressentir une gêne à avouer (à un agent de l'État) leur pratique du berbère.

- se présente sous la forme de parlers qui portent des appellations très diverses dont l'enquêteur doit être informé. Le concept de « berbère » n'a qu'une existence très diffuse pour la majorité des berbérophones. Un mozabite ou un chaouïa à qui l'on demanderait s'il parle kabyle répondrait évidemment par la négative ! De même, il faut savoir que les parlers de Ouargla et de Ngoussa sont dénommés *tagargrent* et *tariyt*.

En tout état de cause, on peut admettre que l'ensemble des berbérophones doit représenter un pourcentage *minimum* de 20 % de la population algérienne. Selon les premières estimations du recensement de 1977, l'Algérie comptait 18 250 000 habitants au 1^{er} janvier 1978, ce qui mène à un total de 3 650 000 berbérophones à cette date.

II. STATUT INSTITUTIONNEL ET IDÉOLOGIES LINGUISTIQUES.

Les textes officiels algériens ignorent de façon absolue la langue berbère. La constitution actuelle et la Charte Nationale (ainsi que la première Constitution 1963 et la Charte d'Alger) n'y font aucune allusion. Le discours politique officiel et tous les textes émanant de l'institution étatique évitent systématiquement toute mention du terme même de « berbère ».

Politique du silence, donc. Les très rares évocations (toujours indirectes, ou, individuelles et isolées, comme les déclarations de certains responsables politiques) ne mentionnent la langue berbère (ou les Berbères) que comme un « fait du passé », « résiduel » ou, « en voie de résorption », constituant un arrière-fond historique mythique de l'Algérie (« nos ancêtres les Berbères » !). Les dernières résolutions du Comité Central du FLN sur la culture (juillet 1981) s'inscrivent tout à fait dans cette ligne. Jamais la langue et la culture berbères ne sont considérées dans leur existence actuelle réelle, en tant que composante de l'Algérie vivante. Le processus d'arabisation du Maghreb est toujours conçu comme achevé, ou, du moins, tellement avancé qu'on le considère comme inéluctable.

Cette position est très clairement résumée dans ces lignes de Md. Ch. Sahli (1956) citées par Kaddache (1973, p. 284).

- Personne ne nie qu'il existe en Afrique du Nord des Arabes et des Berbères, plus exactement des arabophones, mais la fusion ethnique sur une large échelle, la communauté de l'histoire, de la religion, de la culture (...) ont

réduit leurs différences à de simples caractéristiques régionales. Une évolution irréversible a ainsi conduit les Berbères à s'intégrer définitivement au Monde arabe... ».

Par voie de conséquence, la langue berbère n'a aucune place dans l'ensemble des institutions algériennes; elle est notamment exclue :

- de tout le système scolaire (du primaire à l'Université),
- de l'ensemble de la vie publique (textes administratifs, politiques, juridiques...).

La seule exception notable est l'existence d'une chaîne de radio-diffusion en langue kabyle; il s'agit d'ailleurs d'un legs de la période coloniale et de sérieuses menaces ont pesé et pèsent toujours sur elle.

On notera pourtant que la volonté d'assimilation des minorités berbérophones n'apparaît qu'en filigrane et n'est qu'exceptionnellement formulée. En fait, le statut actuel de la langue berbère en Algérie n'est que la concrétisation d'options idéologiques anciennes et profondes du mouvement nationaliste.

Face à l'écrasement linguistique et culturel que représentait la colonisation française, le nationalisme algérien (et maghrébin) repose, dès ses origines, sur le dogme du caractère exclusivement arabo-islamique de la nation algérienne. LA LANGUE de la nation ne pouvait être que l'arabe classique. Même l'arabe dialectal n'aura jamais droit de cité dans la thématique nationaliste. A plus forte raison le berbère est-il apparu comme un facteur de division, un cheval de Troie du colonialisme qui en le mettant en avant, niait l'unité des Algériens et repoussait d'autant leur libération. Aussi les manifestations de « berbérisme » ont-elles toujours été violemment combattues et considérées comme des manœuvres de diversions, directement ou indirectement, suscitées par le colonialisme. Et, indiscutablement, cette analyse était partagée par la majorité des populations berbérophones puisque le berbérisme est resté, pendant toute la période de lutte anti-coloniale, un phénomène sans réelle implantation populaire. En tout état de cause, c'est une réinterprétation très orientée de l'Histoire que d'affirmer, comme le font maints Historiens maghrébins du mouvement nationaliste (voir Kaddache, 1973), que celui-ci ne niait pas le fait berbère : bien curieuse reconnaissance qui n'offre aux intéressés que la perspective de l'assimilation à la majorité !

Quelles qu'aient été les références formelles aux Berbères, le nationalisme algérien n'a jamais, politiquement, reconnu de place à la langue et à la culture berbère dans l'Algérie qu'il prétendait bâtir.

Il est vrai que la France a systématiquement utilisé l'existence des minorités berbères pour nier toute identité nationale à l'Algérie. Elle s'est toujours ingéniée à présenter le pays comme une mosaïque d'ethnies hostiles, que même le lien religieux ne parvenait pas à cimenter.

Il y a, dès l'origine de la colonisation, utilisation politique du fait berbère. La science coloniale consacra une bonne partie de ses énergies à mettre en évidence, à souligner tout ce qui pouvait distinguer Berbères et Arabes. Un examen serein des faits oblige cependant à préciser que, contrairement

ment à ce qu'affirment certains historiens et le mouvement nationaliste, cette utilisation a été essentiellement idéologique. La France n'a pas eu, en Algérie, de politique berbère concrète : aucune mesure effective et significative n'a jamais été prise en faveur de la langue berbère alors que la France en avait évidemment les moyens : scolarisation en berbère, création d'une presse, etc... (on rappellera que le colonialisme britannique, par contre, s'est engagé dans une politique de ce type en Afrique de l'Ouest).

Les seules décisions concrètes que l'on peut attribuer à la France dans ce domaine sont :

- 1) la création d'une chaire de berbère à l'université d'Alger.
- 2) L'instauration d'une prime pour les instituteurs titulaires d'un brevet de kabyle.
- 3) la création d'une chaîne de radio-diffusion kabyle.

On estimera cette liste un peu courte pour que l'on puisse sérieusement parler de « politique berbère de la France ». En réalité, beaucoup de spécialistes du Maghreb (et notamment les autochtones) oublient que dans le domaine linguistique et culturel, la politique coloniale de la France n'était qu'une illustration particulière d'options générales, déjà mises en œuvre au sein du territoire français : la centralisation absolue et la liquidation des particularismes régionaux. Au-delà de la phraséologie, l'État français ne pouvait avoir que mépris pour les dialectes berbères sans tradition écrite et diversifiés à l'extrême. La seule perspective qu'il pouvait concevoir à leur sujet était leur lente disparition.

À l'indépendance, la politique linguistique de l'État algérien était donc déjà définie de manière irréversible : l'arabe classique est langue nationale et officielle (formulation de la Constitution de 1977) de la nation, à l'exclusion de toute autre. Si l'on tolère encore le français, c'est essentiellement pour des raisons pratiques et cet état de choses est explicitement défini comme transitoire. Aucun débat sérieux sur les choix linguistiques n'a jamais été organisé, et, manifestement, ce domaine n'a pas constitué, dans les premières années de l'indépendance, un point de discussion et de contestation majeure.

Mis à part quelques rares intellectuels isolés comme l'écrivain Kateb Yacine qui, dès 1963, se prononce pour une reconnaissance des dialectes berbères et de l'arabe dialectal, personne ne remet en cause ni ne discute les options linguistiques de l'Algérie indépendante dans leur globalité.

B. - L'ÉMERGENCE : UN PROCESSUS LENT ET MASQUÉ.

La prise de conscience de l'identité berbère est un phénomène déjà ancien. En Kabylie, ses premières formes « modernes » repérables datent de la fin du XIX^e siècle. Sa traduction initiale est d'ordre strictement culturel ; beaucoup plus tardivement, elle s'aventurera sur le terrain politique.

I. L'ÉMERGENCE CULTURELLE.

En Kabylie, dès la fin du siècle dernier se produit dans les milieux intellectuels un éveil à la berbérité. Le phénomène est porté par les premiers instituteurs et les lettrés formés à l'École française. La science coloniale a déjà produit ses premières grandes sommes descriptives destinées à faire le point du savoir sur les populations locales. Ce sont le plus souvent les œuvres de missionnaires ou d'officiers de l'Armée française. C'est le cas pour la Kabylie des travaux ethno-sociologiques, littéraires et linguistiques du Général Hano-teaux (1858, 1867, 1893). Très rapidement, des autochtones prennent le relai et se mettent à recueillir et à décrire leur patrimoine culturel. Les ouvrages les plus notoires sont ceux de Bensedira (1887) et de Boulifa (notamment 1904, 1913). Leur intérêt ne se limite d'ailleurs pas à la Kabylie : Cid Kaoui élabore un dictionnaire touareg (1894 et 1900) et Boulifa s'est penché sur les dialectes berbères du Maroc (1908).

Bien sûr, et cela a souvent été souligné ces dernières années, ces travaux sont l'œuvre d'individus largement inféodés aux modèles idéologiques et descriptifs de la culture française d'alors. Et, il pouvait difficilement en être autrement à l'époque. Mais on aurait tort de ne voir en eux, comme tend à le faire une certaine approche historique et anthropologique « critique » anticoloniale assez schématique, que des intellectuels transfuges, coupés de leur base sociale et aspirés par la culture française. On ne doit pas sous-estimer leur impact dans le processus de fixation écrite d'une mémoire collective jusque là essentiellement orale. Leurs œuvres ont permis non seulement la conservation d'une partie du patrimoine local et sa transmission, mais surtout, sa diffusion plus large et sa valorisation. Le témoignage d'un Mouloud Feraoun à propos du *Recueil de Poésies Kabyle de Boulifa* est tout à fait édifiant : « ... on le conserve comme double d'une mémoire sujette à l'oubli. Il est le « Livre », l'unique livre des jeunes Kabyles » (1960; p. 11). C'est au fond, de cette première génération que date l'impulsion pour un usage écrit du berbère.

On doit en outre insister sur le fait que ce courant ne se place pas tout à fait sur le même terrain que les premiers descripteurs français; les chercheurs locaux dépassent le stade de l'ethnographisme et ne se limitent pas à un regard d'observateur extérieur. Ces auteurs s'impliquent et participent aux œuvres qu'ils présentent : il s'agit de leur culture. Ceci transparait par une valorisation, une défense parfois extrêmement partisane et fougueuse de ce patrimoine et de la société kabyle. Leurs livres s'apparentent déjà plus à des « défenses et illustration de la culture berbère » qu'à de froids recueils descriptifs.

Un auteur comme Boulifa fait même œuvre de créateur et peut-être considéré comme le premier « prosateur » kabyle (cf. Redjala, 1970) : Il écrit en berbère un gros volume de dialogue et de textes divers sur la société kabyle (*Méthode de langue kabyle*, 1905) qui sort de la simple transcription d'un matériau primitivement oral. Le passage à l'écrit et la mise en valeur du patrimoine berbère s'est poursuivi tout au long du XIX^e siècle sous les formes

diverses. Bien qu'à usage principalement externe, les très belles traductions de Jean Amrouche (1939) contribuent à donner des « lettres de noblesse » à la poésie kabyle en la faisant connaître du public cultivé francophone. Mouloud Ferrouk, avec son opuscule sur Si Mohand (1960) relance le processus. Mais le passage définitif à l'écrit et la rupture avec l'ethnographisme sont incontestablement liés au nom de Mouloud Mammeri. Les recueils de poésies (commentées) (1969, 1980), les outils linguistiques (surtout 1976) qu'il met à la disposition de la jeunesse kabyle, les initiatives qu'il initie et dirige (*Amawal*, 1980, terminologie scientifique et technique), ses cours à l'Université d'Alger entre 1965 et 1972, outre leur apport propre dans le mouvement de fixation-valorisation de la culture berbère, enclenchent une dynamique en profondeur parmi la population kabyle.

Dès 1966-67, son action est relayée par une série de regroupements qui sont à l'origine d'une floraison d'initiative modestes mais significatives : publications souterraines, bandes dessinées, manuels divers, recueils de poésies, traduction... A partir des années 1970, le processus s'accélère et prend de l'ampleur, notamment dans l'émigration kabyle en France. Des associations et groupes stables à buts scientifiques ou culturels se constituent et proposent des productions de qualité : le cas le plus remarquable est celui du Groupe d'Études Berbères de l'Université de Paris VIII, et, plus récemment, de la coopération *imedjazen* qui en est issue. Dans le même temps, on assiste à de nombreuses traductions de textes littéraires (Brecht, Kateb Yacine) et à la naissance d'un embryon de théâtre amateur en langue berbère.

En dehors du domaine de l'écrit, un éveil parallèle s'est opéré dans d'autres secteurs de la production culturelle, principalement la chanson. La création après la seconde guerre mondiale de la chaîne de radio-diffusion kabyle d'Alger a certainement été un facteur déterminant pour l'émergence de la conscience berbère en Algérie. Par ce biais, le kabyle sortait d'un seul coup du stade du terroir, de l'usage essentiellement familial et villageois pour intervenir au plan d'une communication régionale et même nationale. La conscience d'une identité et d'une unité linguistique plus vaste que celle du village ou de la micro-région a sans doute été renforcée par la radio et la diffusion de la chanson sur disque. D'autant que les œuvres créées dans ce cadre ne sont pas toutes négligeables loin de là. On y trouve des productions d'une grande valeur esthétique et dont l'inspiration dépasse les limites du terroir et du folklore, surtout dans le registre de la critique sociale et politique : Slimane Azzem en est sans doute l'exemple le plus considérable.

Plus récemment, les disques de Taos Amrouche, quelle que soit la part d'interprétation personnelle, ont fourni une forme en quelque sorte « classique » du chant traditionnel kabyle. A partir des années 1970, l'explosion de la néo-chanson kabyle, avec des portes-drapeaux comme Idir, Ait Manguellat, Ferhat..., va constituer un véritable raz-de-marée qui donne une audience nationale et internationale à la culture berbère. Mélange réussi de retour au terroir, de berbérisme et de modernisme musical, la nouvelle chanson kabyle a joué un rôle essentiel dans l'éveil de la conscience berbère.

En quelques décennies, par des voies diverses, l'identité berbère s'est affirmée, malgré des obstacles extrêmement graves. Se développant dans un contexte maghrébin à dominante arabo-islamique, ce courant présente une autonomie réelle de par ses thèmes et son cheminement. Sans être véritablement clandestine, cette néo-culture berbère est, au moins, non officielle. Elle s'est, pour l'essentiel, forgé et a grandi en dehors des structures étatiques. Le plus souvent ignoré, jamais encouragée, elle s'est constituée en marge des institutions, sur la base du militantisme individuel, ce qui lui confère une tonalité volontier critique et contestataire.

L'ampleur des événements de Kabylie au printemps 1980, dont le motif déclenchant était éminemment culturel (interdiction le 10 mars 1980 d'une conférence de Mouloud Mammeri sur la poésie kabyle ancienne) a prouvé la réalité berbère au sein des populations kabyles. Loin d'être un thème d'intellectuels isolés, la berbérité constitue une revendication pour laquelle de larges couches se sentent impliquées.

La profondeur du phénomène, et les dangers politiques potentiels qu'il recèle, ne semblent d'ailleurs pas avoir échappé aux autorités des deux États du Maghreb concernés au premier chef : on s'y oriente (avec une avance notable au Maroc) vers une prise en charge prudente du domaine berbère au niveau de l'Université d'où il avait été supprimé depuis les indépendances respectives des deux pays. En Algérie, les mesures annoncées récemment par le ministre de l'enseignement supérieur (23.9.1981) sont un signe positif qui annonce peut-être une attitude nouvelle par rapport au fait berbère.

II. L'ÉMERGENCE POLITIQUE.

Bien que reposant sur une base objective particulièrement forte, (la langue), la berbérité est restée longtemps absente de la thématique politique du mouvement national maghrébin. Le fait est flagrant depuis l'aube du nationalisme, tant en Algérie qu'au Maroc. Il semble pourtant par bien des indices que l'idée a été plus non formulée qu'inexistante.

D'abord, au plan de la stricte réalité socio-culturelle, il y a lieu de rappeler qu'en Algérie en tous cas, les distinctions « Arabes »/« Kabyles »... ont toujours eu et ont une réelle consistance au sein de l'opinion publique. Le nier serait tourner le dos à la réalité ou vouloir imposer une vision idéalisée de la société, propre aux sphères intellectuelles ou politiques. Ces clivages ont une réalité que révèlent la simple écoute du discours quotidien de l'homme de rue, et même des enfants. Le régionalisme et surtout la distinction « Arabe »/« Kabyle » sont une donnée sociologique qu'il faut d'abord reconnaître du strict point de vue de l'observation et non recouvrir d'un voile pudique comme le font l'histoire et la sociologie officielle. Ces forces sont à l'œuvre et, au plan politique, plusieurs faits révèlent à des moments divers de l'histoire du mouvement nationaliste le poids de la « question berbère ». Les travaux historiques publiés depuis l'indépendance de l'Algérie fournissent désormais des repères et

des informations assez précises sur ce point. A cet égard les contributions de M. Harbi (1975, 1980/a, 1980/b), sont tout à fait essentielles et éclairantes.

Dès 1936, on peut repérer une tentative de regroupement « kabyle » autour d'A. Imache au sein de l'émigration kabyle en France, contre Messali. A partir de 1945, s'appuyant sur une forte implantation en Kabylie et dans l'émigration, d'authentiques militants nationalistes originaires de Kabylie osent revendiquer la berbérarité et s'opposent à une définition exclusivement arabo-islamique de la nation algérienne. C'est une époque à laquelle la nation peut se chanter en berbère ! Au sein du mouvement des Scouts Musulmans Algériens, des hommes comme Laimeche, Aït Amrane, Aïche impulsent toute une vague de créations de chants patriotiques en langue berbère, dont le célèbre *kker a mmi-s umaziγ!*

A partir de 1948, les positions s'exacerbent et se transforment en un conflit ouvert entre les « berbéristes » (Bennai, Ali-Yahia...) et la direction messaliste du M.T.L.D. Accusés de complot et de fractionnisme, les éléments berbéristes (dénommés souvent « berbéro-matérialistes » du fait de la conjonction entre la revendication de la berbérarité et radicalisme politique) seront chassés et marginalisés (parfois même, pourchassés comme en Kabylie). La direction messaliste exerce une main-mise directe sur la Fédération de France dont le contrôle lui avait pratiquement échappé durant la crise. Certains des éléments berbéristes, isolés, feront des tentatives de réorganisation autonomes qui semblent avoir toutes avorté. On en suit les derniers soubresauts jusqu'en 1954 à Paris où une « Association pour le Développement de la Langue berbère » (*Tiuzi i Tmazight*) est créée. Malgré les silences ultérieurs, il s'agissait bien d'une secousse sérieuse qui n'est pas restée sans conséquences sur le devenir du nationalisme algérien. M. Harbi a souligné combien cet épisode a contribué à renforcer une suspicion généralisée contre les Kabyles et les intellectuels de formation française, avec mise à l'écart de nombreux éléments de valeur (dont Aït Ahmed).

La permanence sourde de la ligne de clivage « Arabes »/« Kabyles » se manifeste d'ailleurs beaucoup plus tard au sein du F.L.N. durant la guerre de libération, lors des conflits au sommet (voir par exemple le document n° 35 dans Harbi, 1981, à propos du différend qui oppose Ben Bella à Abane Ramdane).

D'autres faits, dont il est difficile d'établir l'authenticité et, surtout, l'ampleur, le confirment : ainsi de l'interdiction de faire usage du berbère dans certains secteurs de l'A.L.N. (Armée des Frontières), voire la liquidation physique en Kabylie d'éléments soupçonnés de « berbérisme » (notamment à l'occasion de la crise dite de la « bleuïte » durant laquelle Amirouche fit exécuter plusieurs centaines de personnes).

Sans qu'il soit jamais devenu un paramètre déterminant dans le champ politique, il est certain que le « facteur berbère » a été à l'œuvre dès le début du Mouvement National. L'émergence plus ou moins confuse de cette berbérarité n'a en soi rien d'étonnant : elle repose sur une donnée objective de la société maghrébine et, face à l'arabisme outrancier, souvent agressif des courants

dominants du nationalisme, les berbérophones ne pouvaient pas ne pas réagir par une prise de conscience de leur particularisme et lui donner une traduction politique plus ou moins forte.

Il paraît réaliste de considérer le berbérisme comme une potentialité de l'environnement social qui, en raison des urgences de l'heure (priorité à la lutte anti-coloniale), du lien religieux, de la profondeur de l'idée nationale en somme, n'a jamais pu s'imposer comme élément déterminant dans l'arène politique durant la période de lutte pour l'indépendance. S'obstiner à ne voir dans le berbérisme que le « complot » colonialiste ou l'intervention policière relèverait d'une déformation bureaucratique et totalitaire qui a longtemps sévi au sein du nationalisme algérien.

Après la décolonisation, les choses changent sensiblement. La crise du F.F.S. se traduit par une dissidence armée dirigée par Aït Ahmed qui durera de septembre 1963 à juin 1965 en Kabylie. Cet épisode demeure très ambigu du point de vue de l'idée berbère. D'implantation essentiellement kabyle, le mouvement ne formule pourtant aucune revendication explicite sur le front linguistique ou culturel. Ses adversaires politiques (Ben Bella et ses alliés d'alors) ne lui épargneront pourtant pas toutes les accusations classiques de « séparatisme » et de « berbérisme allié de l'impérialisme ». Au niveau du mouvement populaire sous-jacent et de l'encadrement du F.F.S., il est néanmoins certain que le particularisme berbère a joué un rôle déterminant dans l'impulsion initiale. De nombreux membres de l'encadrement de ce parti se sont révélés par la suite être effectivement d'authentiques berbéristes. Cette crise kabyle de 1963 peut donc être considérée au moins partiellement comme une tentative « berbériste » inavouée et encore honteuse. La proximité de l'indépendance, la fragilité de l'État naissant, les menaces extérieures, la confusion générale des enjeux politiques, faisaient qu'il n'était certainement pas possible que la revendication berbère s'exprime ouvertement à l'époque.

Ce n'est qu'à partir de 1965 que réapparaissent des formulations tout à fait claires en faveur de la berbérité. Les premières prises de position comme celles de Bessaoud Mohand Arab (1966) ou celles de l'Académie Berbère (*Agraw Imazighen*) fondée à Paris en 1967, sont souvent excessives et même marquées d'un anti-arabisme virulent. Mais au-delà des avatars et des errements individuels, une dynamique s'est amorcée à partir de ces années. Tant en Algérie que dans l'émigration, des tentatives de regroupements se produisent dans la jeunesse kabyle. Par le biais d'une action essentiellement culturelle, la revendication berbère se fraie lentement un chemin vers une formulation plus politique : la reconnaissance de la diversité culturelle et linguistique du pays et la prise en compte du fait berbère.

Les partis politiques d'opposition restent d'une extrême discrétion sur ces questions. Ce n'est que ces toutes dernières années (bien après 1970) que certains courants politiques (F.F.S., P.R.S., P.A.G.S.) ont formulé, plus ou moins explicitement, une position vis-à-vis des questions de langues en Algérie. Le F.F.S. est le seul parti qui ait massivement « investi » dans le berbérisme : à partir de 1976, il recrute de nombreux jeunes dans ce milieu, ce qui entraîne de

sa part des prises de position plus offensives sur ce front. Mais, fondamentalement, la contestation linguistique a été le fait de berbérophones isolés ou faiblement organisés. Même l'explosion du printemps 1980 en Kabylie et l'irruption sur la scène publique doivent être analysées comme un courant populaire, très lâchement organisé et largement extérieur aux appareils des partis, quel qu'ait été le rôle ponctuel qu'ait pu jouer telle ou telle organisation clandestine.

∴

En quelques années, la sensibilité berbère, la revendication d'un minimum de reconnaissance institutionnelle sont devenues, malgré un contexte très hostile, un phénomène de masse. De strictement kabyle qu'il était à l'origine, ce fait s'étend rapidement aux autres zones berbérophones et l'on voit même se développer un sentiment, voire une solidarité, pan-berbère, en particulier parmi les jeunes générations.

Le mouvement est certainement irréversible et il est probable que dans les décennies à venir l'identité maghrébine elle-même connaîtra de ce fait une transformation assez sensible.

Salem CHAKER.*

* Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques d'Alger.

BIBLIOGRAPHIE

- Amawal (lexique)*, 1980. - Paris (terminologie moderne et technique). Une première version ronéotée de cet outil était disponible depuis 1975.
- BASSET (A.), 1952/1969. - *La langue berbère*. Londres.
- BENSEDIRA (B.), 1887. - *Cours de langue kabyle*. Alger. (Comporte un important corpus de littérature populaire).
- BESSAOU (M.A.), 1966. - *F.F.S., Espoirs et trahison*. Paris.
- BOULIFA (A.S.), 1904. - *Recueil de poésies kabyles*. Alger.
- BOULIFA (A.S.), 1909. - *Textes berbères de l'Atlas marocain*. Paris.
- BOULIFA (A.S.), 1913. - *Méthode de langue kabyle, cours de 2^e année*. Alger (textes et dialogues sur la société et l'histoire kabyle).
- CID KAOUÏ, 1894. - *Dictionnaire français-tamâhaq*. Alger.
- CID KAOUÏ, 1900. - *Dictionnaire pratique tamâhaq-français*. Alger.
- CID KAOUÏ, 1907. - *Dictionnaire français tachelhit et tamazir't*.
- FERAOUN (M.), 1960. - *Les poèmes de Si Mohand*. Paris.
- HANOTEAUX (A.), 1858. - *Essai de grammaire kabyle*. Paris.
- HANOTEAUX (A.), 1867. - *Poésies populaires de la Kabylie du Djurdjura*. Paris.
- HANOTEAUX et LETOURNEUR, 1893. - *La Kabylie et les coutumes kabyles*.
- HARBI (M.), 1975. - *Aux origines du F.L.N. : le populisme révolutionnaire en Algérie*. Paris (notamment p. 111-117).
- HARBI (M.), 1980/a. - *Le F.L.N., mirage et réalité*. Paris (chap. 4, p. 59-68).
- HARBI (M.), 1980/b. - « Nationalisme algérien et identité berbère », *Peuples Méditerranéens*, 11, p. 31-37.
- HARBI (M.), 1981. - *Les archives de la révolution algérienne*. Paris.
- KADDACHE (M.), 1973. - « L'utilisation du fait berbère comme facteur politique dans l'Algérie coloniale », *Actes du 1^{er} Congrès d'Études des Cultures Méditerranéennes...* (Malte). Alger.
- MAMMERI (M.), 1969. - *Les Isefra, poèmes de Si Mohand ou Mhand*. Paris.
- MAMMERI (M.), 1976. - *Tajerrum n tmaziɣt (tantala taqbaylit), (grammaire berbère, dialecte kabyle)*. Paris (grammaire en langue berbère).
- MAMMERI (M.), 1980. - *Poèmes kabyles anciens*. Paris (corpus et commentaires bilingues).
- OZEGANE (A.), 1962. - *Le meilleur combat*. Paris.
- REIJALA (M.), 1970. - « Un prosateur kabyle », *Littérature orale arabo-berbère (CNRS)*, 4, p. 79-84.

(Cette liste se limite aux titres cités dans le texte et aux documents essentiels du point de vue de l'émergence de la berbèrité. Sur le problème de la « politique berbère » de la France, on se reportera aux travaux bien connus de Ch. R. AGERON).

Sigles politiques.

- FFS : Front des Forces Socialistes. (Parti d'opposition fondé par Aït Ahmed en 1963).
- FLN : Front de Libération Nationale.
- MTLD : Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques. (Parti nationaliste radical dirigé par Messali-Hadj).
- PAGS : Parti de l'Avant-Garde Socialiste. (Regroupement des communistes algériens).
- PRS : Parti de la Révolution Socialiste. (Parti d'opposition fondé par M. Boudiaf).